Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 056-215601147-20260601-D2026053-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LOCMARIA

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 juin 2026

Date de la convocation
21 MAI 2026

Délibération n°D-2026-053

ELUS EN EXERCICE : 14
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 14
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 14
VOTES POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

OBJET : DECISION DU MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION MARCHÉ

L'an deux mille vingt-six, le 01 juin à dix-neuf heures trente, en application des articles L. 2121-7 et L. 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de Locmaria.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : M. Dominique ROUSSELOT, Mme Marie THUILLIER, M. Marc KEMPF, Mme Aurélie BAUR, M. Guy BENAROUCHE, M. Yvon MAUGER, Mme Marie-José JUGEAU, M. Michel HARDOUIN, Mme Anne France NAUDIN, M. Benjamin AZOUZE, M. Christophe SAMZUN, Mme Sandrine SAMZUN, M. Pacifique DUTEL, Mme Sarah MESNAY.

VU l'article L 2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2026-004 du 20 mars 2026,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes prises dans le cadre de la délégation en matière de marchés publics :

32. Décision du 29.04.2026 Papier toilette tous sites	PAREDES	Montant : 817.44 euros TTC
33. Décision du 05.05.2026 Agents de sécurité - Fête du 13 juillet 2026	EPIWEST	Montant : 2256.00 euros TTC
34. Décision du 12.05.2026 Enrouleur automatique pour compresseur	GUHUR Distribution	Montant : 133.04 euros TTC
35. Décision du 18.05.2026 Turbo Choc déboucheur canalisations	7 d'ARMOR	Montant : 314.29 euros TTC
36. Décision du 19.05.2026 Panneau indicatif bourg	SIGNAUX GIROD	Montant : 61.22 euros TTC
37. Décision du 20.05.2026 Panonceaux parcelles campings	LA GIRAFE.COM	Montant : 374.90 euros TTC
38. Décision du 20.05.2026	LES CARS BLEUS	Montant : 684.00 euros TTC

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 056-215601147-20260601-D2026053-DE

Transferts élèves école communale Jean-Yves BANNET

39. Décision du 20.05.2026 AR GUEVEUR AUTO Montant : 1125.28 euros TTC
Réparations DACIA Dokker

40. Décision du 26.05.2026 SIGNALS Montant : 54.42 euros TTC
Panneau indicateur danger Port- Andro

Fait et délibéré à Locmaria, le 01 juin 2026.

Pour extrait conforme,

MAIRIE DE LOCMARIA BELLE-ILE MORBIHAN

Le Maire,

Dominique ROUSSELOT

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.